

Accompagnement pédagogique en Management de Projet

Durée : à déterminer

Lieu : à déterminer

DESCRIPTION :

La durée de l'action pédagogique s'étend sur une période prédéfinie d'une journée à plusieurs semaines. Les actions menées sont planifiées en accord avec le pilote du projet

PUBLIC CONCERNE :

Ce module s'adresse à des personnes devant appliquer les méthodes et techniques de management de projet dans le cadre d'un projet spécifique.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Appliquer de façon autonome les techniques et outils de Management de projet
- Etre capable d'adapter les méthodes et outils aux spécificités de son projet.
- Identifier les zones d'amélioration et les formations éventuellement nécessaires .

INTERVENANTS :

Consultants auprès des directions d'entreprises, ils ont une connaissance pratique du management des projets dans les domaines de l'industrie et des services.

PEDAGOGIE :

Elle s'appuie sur une démarche participative. Le consultant assure un rôle d'écoute active, de force de proposition et d'effet miroir dans une démarche d'apprentissage progressive .

PREREQUIS :

Une expérience de participation ou de conduite d'un projet est un facteur favorable à l'efficacité pédagogique de cette accompagnement.

CONTENU DE L'ACCOMPAGNEMENT

■ L'action d'accompagnement est le plus souvent structurée en 4 étapes :

- Identification des objectifs,
- Le plan d'action,
- La consolidation des actions menées et des résultats atteints,
- Synthèse et conclusion

■ Le plan d'action est essentiellement ciblé sur :

- Organisation de l'équipe projet,
- Identification et analyse des risques et facteurs clés de succès,
- Maîtrise des risques,
- Préparation des revues de projet
- Elaboration de tableau de bord,
- Délégation,
- Planification détaillée
- Contrôle de l'avancement,
- Gestion des conflits et communication.

■ A l'issue de chaque session un compte-rendu est élaboré par le consultant pour faire le point sur :

- Les actions réalisées
- Les actions planifiées et les dates prévues